ULP 23-6-67 063978

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES (face à l'Hippodrome)
C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 81 — 22 JUIN 1967

INFORMATIONS

- LES VERS GRIS -

Les "Vers gris", nom sous lequel on désigne les chenilles de plusieurs papillons de la famille des Noctuelles, sont des ravageurs nuisibles à de nombreuses plantes potagères, ornementales et de grande culture. Comme leur activité est essentiellement nocturne, le praticien constate leurs dommages sans toujours en soupçonner les auteurs qui se cachent dans le sol, à proximité des plantes attaquées.

Des dégâts de vers gris nous sont actuellement signalés en divers secteurs sur betteraves et maïs. Les conditions climatiques de cette saison étant favorables au développement de ces insectes, leurs ravages peuvent s'étendre à d'autres cultures, notamment aux choux fourragers, choux-fleurs, carottes.

La lutte contre les vers gris consiste à épandre à la surface du sol, autour des plantes, un appât empoisonné confectionné avec du son et un insecticide de synthèse.

Pour 10 kg de son, il faut - en matière active -

50 g. d'Aldrine ou d'Heptachlore
ou 70 g. de Chlordane
ou 100 g. de D.D.T.
ou 300 g. de Toxaphène

Il y a lieu de distribuer les appâts le soir, après avoir humidifié le son qui doit être "frisé". 30 à 40 kg d'appâts peuvent être nécessaires pour protéger un hectare.

Dans le commerce, on trouve des granulés dont l'emploi est plus commode, mais dont le prix est environ le double de celui des appâts classiques.

- ARTICHAUT -

- Vanesse (chenilles défoliatrices) : C'est à cette époque que les dégâts ont commencé l'an dernier. Il convient donc de bien surveiller

.../...

P.1194

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

les cultures (voir note du 21 Juin 1966).

- CAROTTE -

- Mouche de la carotte : Des vols importants sont encore notés, principalement dans le Sud du Morbihan, le Nord de l'Ille-et-Vilaine et le Nord de la Manche.

- POIREAU -

- Thrips : Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au développement de ce petit insecte. Celui-ci pique les feuilles qui prennent ensuite une teinte argentée par zones plus ou moins étendues. La végétation peut être très ralentie.

Examiner les plantes de près et, en cas de besoin, traiter avec un ester phosphorique.

- GLAIEUL -

- Thrips : Mêmes observations que pour les poireaux.

- CULTURES DIVERSES -

- Pucerons : Surveiller le développement de ces insectes et, si nécessaire, effectuer un traitement sans attendre la formation de colonies.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.